



AVIS SPECIFIQUE DE PASSATION DES MARCHES (ASPM)

Nom du marché :	Sélection d'un Consultant pour la Revue de la Qualité des Données N°2
Pays	Bénin
Nom du projet :	Millennium Challenge Account-Bénin II (MCA-Bénin II)
Agence de financement :	Millennium Challenge Corporation (MCC)
Agence de financement :	Millennium Challenge Corporation (MCC)
Type d'avis :	Demande de Propositions (DP)
Type de marchés :	Services Consultants
Avis/Numéro de Contrat :	RFP/PP8-COM-DESE-05
Acheteur/ Maître de l'Ouvrage :	Millennium Challenge Account - Bénin II
Date de publication :	22 Mai 2020
Date limite :	25 Juin 2020
Langue d'origine :	Français

1. Les États-Unis d'Amérique, agissant par l'intermédiaire du Millennium Challenge Corporation (« MCC ») et le gouvernement du Bénin (le « Gouvernement » ou « GdB ») ont signé un Compact en vue d'une assistance au titre du Millennium Challenge Account pour un montant d'environ 375 000 000 US (le « Financement MCC ») afin de contribuer à la réduction de la pauvreté par la croissance économique au Bénin (le « Compact »). Le Gouvernement, agissant par l'intermédiaire du Millennium Challenge Account-Bénin II (MCA-Bénin II) (l'« Entité MCA »), entend utiliser une partie du Financement MCC pour les paiements autorisés en vertu du Contrat pour lequel est émise la présente Demande de Propositions (la « DP »). Tous paiements effectués par l'Entité MCA au titre du Contrat proposé seront soumis, à tous égards, aux termes et conditions du Compact et des documents connexes, y compris aux restrictions sur l'utilisation et le décaissement du Financement MCC. Aucune partie autre que le Gouvernement et l'Entité MCA ne peut se prévaloir du Compact ni prétendre au produit du Financement MCC. Le Compact et les documents s'y rapportant sont disponibles sur le site web de MCC (www.mcc.gov) et sur le site web de l'Entité MCA.
2. L'objectif du Compact du Bénin est d'accroître la productivité et la production de l'entreprise, de générer davantage de possibilités économiques pour les ménages et

d'améliorer la capacité à fournir des services publics et sociaux en améliorant la quantité et la qualité de l'approvisionnement de l'électricité. Le Compact comprend quatre (4) projets à savoir : (i) Projet Réforme des Politiques et Renforcement Institutionnel ; (ii) Projet Production d'Electricité ; (iii) Projet Distribution d'Electricité ; (iv) Projet Accès à l'Electricité Hors Réseau.

3. L'objet de cette consultation vise à procéder à la Revue de la Qualité d'études, d'enquêtes et données administratives en évaluant d'une part, la qualité du processus de leur préparation (conception, échantillonnage, rédaction de questionnaire, planification des travaux), d'autre part, celle du processus de collecte, de traitement, d'analyse et de diffusion et/ou publication des résultats de ces données relatives aux indicateurs du Programme MCA-Bénin II, et va inclure également la revue de la qualité des données des indicateurs du Plan de S&E du Compact.
4. Cette DP vient compléter l'Avis Général de Passation des Marchés N°8 publié sur dgMarket le **02 Avril 2020** et UN Development Business (« UNDB ») le **06 Avril 2020**, sur le site Internet de l'Entité MCA (www.mcabenin2.bj) le **1er Avril 2020** et dans la presse locale « La Nation » et « Le Matinal » des **06 et 09 Avril 2020**.
5. MCA - Benin II agissant au nom du Gouvernement du Bénin invite les Consultants légalement constitués à proposer les Services de Consultants référencés ci-dessus (« Propositions »). Une description détaillée des Services est donnée dans les Termes de références de l'Acheteur qui figurent dans la Section V de la Demande de Propositions.
6. Le Consultant sera sélectionné en vertu de la méthode de « **Sélection Basée sur la Qualité et le Coût** », la procédure d'évaluation dont les étapes sont décrites dans les sections de la DP conformément aux « Directives sur la passation des marchés du Programme de MCC » sont disponibles sur le site web de MCC (www.mcc.gov/ppg). Le processus de sélection, tel que décrit, inclut l'examen et la vérification des qualifications et des performances passées, ainsi qu'un contrôle des références, avant l'attribution du Contrat.
7. La Demande de Proposition est ouverte à toutes les entités éligibles (« Consultants ») souhaitant y participer. Sous réserve des restrictions énoncées dans la DP, les Consultants peuvent s'associer à d'autres Consultants en vue d'optimiser leur capacité à exécuter le Contrat avec succès.
8. Les Consultants intéressés à soumettre une proposition doivent exprimer leur intérêt en envoyant un courrier électronique comprenant leurs coordonnées complètes au point de contact qui figure ci-après :

Agence de Passation des Marchés de MCA-Bénin II,
info-benin@charleskendall.com
9. Les Propositions doivent être transmises par voie électronique de la manière indiquée au point IC 17.3 de la DP, au plus tard le **25 Juin 2020 à 10 h 00, heure de Cotonou**. Les Propositions arrivées en retard ne seront en aucun cas acceptées ni ouvertes. Elles seront supprimées de l'endroit où elles ont été déposées. Il convient de noter que les Propositions déposées physiquement **ne sont pas** acceptées.

10. Information de Contact/Adresse :

Millennium Challenge Account - Bénin II
95, rue 5073, Zongo Nima
Immeuble Kouglénou, 3ème étage
Domaine de l'OCBN Derrière la Compagnie
Territoriale de Gendarmerie du Littoral Cotonou,
République du Bénin
info@mcabenin2.bj
<http://www.mcabenin2.bj>



Gabriel DEGBEGNI
Coordonnateur National